



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE 2014-2019
SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS
PREMIERE PROGRAMMATION 2017

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

M. ADRIAN, Mme BOHN, MM. BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mme DREXLER, MM. GRAPPE, HABIG, HAGENBACH, Mmes HELDERLE, JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSE AVEC PROCURATION :

M. BECHT donne procuration à Mme BOHN.

EXCUSES :

Mmes DIETRICH, GROFF, MM. HEMEDINGER, JANDER.

La Commission permanente du Conseil départemental,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil général n°CG-2013-4-1-1 du 18 octobre 2013 relative à la validation des autorisations de programme et autorisations d'engagement,

VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-2-5-1 du 19 février 2015 relative à la validation des autorisations de programme et autorisations d'engagement complémentaires,

VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-1-5-1 du 23 janvier 2015, relative à la première révision des Contrats de Territoire de Vie 2014-2019,

VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-2-5-2 du 17 mars 2017 relative à la politique de l'Action Territorialisée,

VU l'avis favorable de la Commission Patrimoine Immobilier, Actions et Territoires réunie respectivement les 27 mai 2016, 20 janvier 2017, du 24 février 2017 et 31 mars 2017,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve la première programmation pour l'année 2017 des projets structurants inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie (CTV) 2014-2019,
- Accorde les subventions afférentes pour un montant total de 286 539 €, réparties de la façon suivante par Territoire de Vie et par modalité de versement de l'aide départementale :

Contrat de Territoire de Vie Piémont Val d'Argent Pays Welche

- Projet dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique à la fin des travaux :

Projet :	51-1 Etude de faisabilité – Centre National de Création Musicale
Maître d'ouvrage :	Communauté de Communes du Val d'Argent
Localisation :	SAINTE-MARIE-AUX-MINES
Numéro d'opération :	CTV00728
Montant du projet :	21 600 € TTC
Montant subventionnable :	21 600 € TTC
Taux :	20 %
Subvention :	4 320 €
Imputation budgétaire :	Programme K811, imputation 65-311-65734-35381-006 AE2013

Contrat de Territoire de Vie Colmar Fecht et Ried

- Projet dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique à la fin des travaux :

Projet :	44-6 Modernisation de la déchetterie
Maître d'ouvrage :	Communauté de Communes de la Vallée de Munster
Localisation :	MUNSTER
Numéro d'opération :	CTV01827
Montant du projet :	53 025 € HT
Montant subventionnable :	53 025 € HT
Taux :	20 %
Subvention :	10 605 €
Imputation budgétaire :	Programme K212, imputation 204-731-204142-35421-006 AP2015

Contrat de Territoire de Vie Thur et Doller

- Projets dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique à la fin des travaux :

Projet :	31-1 Aide au fonctionnement de la médiathèque de bassin de vie de CERNAY - 2015
Maître d'ouvrage :	Communauté de Communes de THANN-CERNAY
Localisation :	CERNAY
Numéro d'opération :	CTV02996
Montant du projet :	282 853 € TTC
Montant subventionnable :	271 299 €
Taux :	15%
Subvention :	40 695 €
Imputation budgétaire :	Programme K814, imputation 65-313-65734-35-681-006 AE2013

Projet :	32-12 Intervention patrimoniale pour la valorisation du site de l'Engelbourg (Phase 2)
Maître d'ouvrage :	THANN
Localisation :	THANN
Numéro d'opération :	CTV02165
Montant du projet :	130 000 € HT
Montant subventionnable :	130 000 € HT
Taux :	20 %
Subvention :	26 000 €
Imputation budgétaire :	Programme K214, imputation 204-312-204142-35621-006 AP2015

Contrat de Territoire de Vie de la Région Mulhousienne

- Projet dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique à la fin des travaux :

Projet :	12-5 Création d'un pôle culture et sport
Maître d'ouvrage :	Commune de MORSCHWILLER-LE-BAS
Localisation :	MORSCHWILLER-LE-BAS
Numéro d'opération :	CTV00604
Montant du projet :	320 814 € HT
Montant subventionnable :	320 814 € HT
Taux :	30%
Subvention :	96 244 €
Imputation budgétaire :	Programme K215, imputation 204-33-204142-35721-006 AP2013

Contrat de Territoire de Vie du Sundgau

- Projet dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique à la fin des travaux :

Projet :	122-9 Construction d'un nouveau centre aquatique à TAGOLSHEIM - Phase 2 : Réhabilitation du bassin "Tournesol" en piscine extérieure
Maître d'ouvrage :	Communauté de Communes Sundgau
Localisation :	TAGOLSHEIM
Numéro d'opération :	CTV01968
Montant du projet :	1 727 000 € HT
Montant subventionnable :	1 086 750 € HT
Taux :	10 %
Subvention :	108 675 €
Imputation budgétaire :	Programme K217, imputation 204-32-204142-35921-006 AP2015

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité